

CONSEIL D'ECOLE - 8 NOVEMBRE 2022 à 18h

Participants

- Le directeur : Christophe GIAT
- Les enseignants : Mme FROC, Mme LE GOFF, Mme DESHAYES, Mme MESSÉ, Mme LE GALL, Mme DUPONT, M. LEFEUVRE, Mme GESLIN, Mme GIRAUD, Mme CROMIER, M. HACQUES, M. BOURVEN, Mme LAMY, Mme HERSANT, Mme GAUTIER
- La Ville de L'Huisserie : M. THIOT, maire ; Mme ROCTON, responsable enfance-jeunesse ; M. POIRIER, directeur enfance jeunesse culture
- La DDEN (déléguée départementale de l'Education Nationale) : Mme LANGEARD
- Les représentant(e)s des parents d'élèves : M. QUINTON, THIAUX, NSAYI, KADRI, PAUFIQUE, Mmes DEMANGE, SEVIN, LELAN, VERON, DIOP, BOYAVAL, HOCDE, RIQUIER, ASTIER
- AESH : Mme LEPAGE
- ATSEM : Mme BEUCHER

A l'ordre du jour :

- 1 - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 2 - Effectifs et organisation pédagogique
- 3 - Règlement intérieur de l'école
- 4 - Actualisation des PPMS (Plans Particuliers de mise en sûreté)
- 5 - Budget, travaux et équipements
- 6 - Programme PHARE
- 7 - Mesures de sobriété énergétique
- 8 - Point sur le projet de construction de la nouvelle école
- 9 - CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- 10 - Projets, actions, sorties pédagogiques dans le cadre du projet d'école
- 11 - Questions diverses

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

489 inscrits et 267 votants soit 54.6 % de participation, en légère baisse par rapport à l'année dernière, mais le nombre de bulletins blancs ou nuls est nettement moins important. 254 votes exprimés (13 bulletins blancs ou nuls).

20 parents (14 titulaires et 6 suppléants) se sont présentés sur une liste et ont été élus.

Liste des élus :

titulaires

QUINTON	Arnault
DEMANGE	Katia
THIAUX	Yohann
NSAYI	Larche
BRIOT	Céline
SEVIN	Elodie
KADRI	Abdelmajid
LELAN	Céline
VERON	Hélène

EPIE	Gwendoline
DENAI	Elodie
DIOP	Rozenn
PAUFIQUE	Benjamin
PAUTONNIER	Elodie
	Séverine
suppléants	
BOYAVAL	
DUPOUY	Sandrine
HOCDE	Modestie
RIQUIER	Coline
ASTIER	Ophélie
LUTELLIER	Emmanuel

2. Effectifs et organisation pédagogique

Nombre de classes : 14 (dont une classe ULIS)

Effectif en novembre 2022 : 345 élèves (108 en maternelle et 237 en élémentaire)

Comparaison par rapport à la rentrée 2021 : effectif en hausse de + 16 avec + 12 en maternelle et + 4 en élémentaire

Répartition et équipe pédagogique

Nombre d'élèves par niveau :

2 TPS 47 PS 32 MS 27 GS 39 CP 47 CE1 46 CE2 47 CM1 58 CM2

13 élèves de ces listes faisant également partie du dispositif ULIS.

Classes	Effectifs	Répartition	Enseignants
TPS/PS/MS A	29	1/24/4	Mme FROC
TPS/PS/MS B	28	1/23/4	Mme LE GOFF
MS/GS A	26	12/14	Mmes DESHAYES et CRUCON
MS/GS B	25	12/13	Mme MESSÉ
CP	26	26	Mme LE GALL
CP/CE2	24	13/11	Mme CROMIER
CE1 A	24	24	Mme DUPONT
CE1 B	23	23	M. LEFEUVRE
CE2	28	28	Mme GESLIN
CE2/CM1	26	7/19	Mme GIRAUD
CM1	28	28	M.HACQUES
CM2 A	28	28	M.BOURVEN et Mme CRUCON
CM2 B	30	30	Mmes HERSANT et GAUTIER

Coordinatrice du dispositif ULIS : Mme LAMY

A noter : les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont à faire dès maintenant pour la DSDEN, elles nécessitent un travail en partenariat avec la mairie, notamment pour analyser le nombre de naissances sur la commune et les livraisons de logements. Des effectifs stables sont à prévoir (départ de 58 CM2 compensé par l'arrivée des PS et des installations dans la commune).

-ATSEM : Laëtitia MESANGE, Isabelle BEUCHER-CHATELAIN, Sarah THOMAS, Véronique LEMEE

Remarque : les ATSEM sont essentielles au fonctionnement des classes en maternelle. Lorsque l'une d'elles est absente plusieurs jours et que son remplacement n'est pas effectué, cela met en difficulté toute l'école maternelle (sécurité, hygiène...).

-enseignant remplaçant rattaché à l'école : M. CARRE

-7 AESH pour les 20 enfants bénéficiant d'une notification par la MDA (accompagnement individuel, mutualisé ou collectif) : Virginie MUNOZ-SABATER, Céline GUYARD, Sandy POUPIN, Nansira ABIOLA, Lorène BRUNNEVAL, Jacinthe CARLIER, Nadège LEPAGE

A noter : les AESH sont recrutées et payées par l'Education Nationale pour le temps scolaire et par les mairies pour le temps périscolaire.

-volontaire en service civique : Laurine WION (tâches administratives, accompagnements des sorties, animation du club récré, soutien aux enseignants...)

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement départemental des Écoles Publiques de la Mayenne.

En 2020, il a été remis en forme en intégrant les dispositions particulières à l'école dans le règlement départemental type. En 2021, une modification a été apportée au point 1.1.1 : suppression des noms des vaccins obligatoires (car la liste dépend maintenant de l'année de naissance des enfants – avant ou après 2018).

Dans la nouvelle version du règlement intérieur de l'école, tout ce qui est surligné en bleu correspond aux dispositions particulières à l'école, tout ce qui n'est pas surligné correspond au règlement départemental type.

→Le règlement intérieur 2021-2022 est adopté, à l'unanimité, par le Conseil d'École.

4. Actualisation des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté)

Les PPMS ont été réactualisés comme chaque année. Rappel : l'un concerne les risques majeurs (inondation, tempête, séisme, nuage toxique...) et l'autre les intrusions malveillantes (attentats...). Ils décrivent l'organisation de l'école (structures des locaux-plans-effectifs- horaires), listent les modalités de liens avec l'extérieur en cas d'alerte (radio-numéros de téléphone à utiliser), expliquent les procédures de déclenchement de l'alerte et de confinement ou de fuite en fonction de la situation, et rappellent que les familles ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école en cas d'alerte ni téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux.

Dans ce cadre, des exercices d'entraînement obligatoires sont programmés chaque année : trois exercices incendie, un exercice risques majeurs et un exercice intrusion malveillante. Ces exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants. Ils contribuent à limiter l'effet de sidération provoqué par certaines situations et à améliorer l'efficacité des réactions.

Les PPMS sont transmis au maire et déposés sur une plateforme numérique sur le site de la DSDEN.

5. Budgets, travaux et équipements

Budget de fonctionnement (alimenté par la mairie : permet de payer les fournitures scolaires, le matériel pédagogique, les livres, la pharmacie, le transport pour la piscine + l'entretien et l'énergie de l'école.)

En 2022 : 16300 € hors entretien et énergie

→ Demande en fonctionnement 2023 : augmentation de 10 % hors entretien et énergie pour faire face aux diverses augmentations.

Budget d'investissement (demandes faites en mairie et accordées ou non).

→Réalizations 2022 :

- Nouveaux stores et tableau blanc dans la classe ULIS
- Etagères dans une classe maternelle
- Nouveau mobilier dans la classe de CE1 (tables, casiers, chaises)
- 3 nouveaux ordinateurs portables pour des classes en élémentaire
- 2 nouveaux ordinateurs fixes pour les salles des maîtres en élémentaire

→ Demandes pour 2023 :

- 1 ordinateur fixe en salle des maîtres élémentaire + 2 en maternelle (salle des maîtres + 1 classe)
- 1 vidéoprojecteur + écran dans une classe maternelle
- 1 ordinateur portable pour 1 classe élémentaire
- 1 lecteur CD/DVD pour connexion aux portables des classes
- renouvellement du mobilier d'une classe (CP) : tables, casiers, chaises
- cloisons mobiles pour la classe ULIS
- sièges à roulettes pour 2 classes en maternelle
- chaise de bureau à roulettes pour 1 classe en élémentaire
- tabouret à roulettes pour 1 classe en élémentaire
- un récupérateur d'eau dans la cour élémentaire pour arroser le potager
- nouveaux stores pour les salles du périscolaire et deux classes en élémentaire

Budget coopérative scolaire

Rappel : l'école est affiliée à l'OCCE pour la gestion de sa coopérative, ce qui lui permet de gérer un compte bancaire. Ce compte sert notamment à financer les sorties scolaires. Il est alimenté par :

- les participations des familles (2900 € en début de cette année scolaire)
- le bénéfice réalisé lors de la vente des photos de classes (environ 1000 €)
- les subventions de l'Amicale de parents et de la Mairie (environ 8500 € l'année dernière)

Exemple de coûts :

- 182 € pour une sortie cinéma ou théâtre à Laval pour une classe de 26 élèves (au moins deux sorties de ce type par classe dans l'année)
- environ 20 000 € pour une classe montagne d'une semaine

6. Programme PHARE

C'est un programme national de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école. Un ensemble de ressources est mis à disposition des écoles pour mieux prévenir et intervenir dans ce type de situations : repérage de « signaux faibles » (élève isolé, choisi en dernier pour les activités de groupe, souvent moqué, anxieux...), protocole de conduite d'entretien avec la victime, l'auteur et les témoins...

Deux enseignantes (Mmes Lamy et Le Gall) sont les référentes « bien-être » de cette action et peuvent être amenées à s'entretenir avec des enfants concernés ou leurs parents. Une équipe-ressource (inspecteur, conseillers pédagogiques, enseignantes spécialisées, psychologue scolaire...) peut venir appuyer les démarches.

Dans les classes d'élémentaire, 10 heures d'apprentissages annuelles seront dispensées dans le cadre du programme d'EMC. La participation à des temps forts nationaux est également prévue (exemples : la Journée nationale de lutte contre le harcèlement le 10 novembre, le Safer internet day le 7 février 2023).

Un numéro vert : le 30 20, peut aussi être appelé pour des conseils complémentaires.

7. Mesures de sobriété énergétique

Monsieur le Maire a transmis un courrier le 5 octobre à tous les élus, personnels municipaux, responsables d'associations, école, pour exprimer sa volonté de contenir l'impact de l'augmentation du prix des énergies sur le budget de la commune. Des mesures conjoncturelles sont prises : réduction des horaires d'éclairage public et des illuminations de Noël, période de chauffage réduite, changement de lampes...

Monsieur le Maire rappelle que les économies d'énergie viendront de la mobilisation de tous : régulation des thermostats des radiateurs en fonction de l'occupation des locaux, extinction des lumières et du matériel informatique dès que possible, ...

8. Point sur le projet de construction de la nouvelle école

Monsieur le Maire rappelle qu'un concours d'architectes a été lancé. 61 dossiers ont été proposés, 3 ont été retenus. Les candidats sélectionnés doivent maintenant proposer un projet détaillé et complet, tenant compte du cahier des charges. Un groupe de travail sera constitué pour étudier ces projets. Le début des travaux est toujours prévu pour le printemps 2024 pour une rentrée en septembre 2025, mais le calendrier est serré.

9. Projets, actions, sorties pédagogiques dans le cadre du projet d'école

Ils s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Ecole 2018-2022, qui arrive à son terme et qui repose sur deux axes principaux :

- Renforcer le vivre ensemble
- Valoriser le parcours d'éducation artistique et culturelle

Un nouveau projet d'école sera écrit cette année.

- **Classes de découverte**

Nous allons déposer deux dossiers d'autorisation de sortie en classe de découverte pour cette année scolaire :

- une classe montagne, séjour prévu du 23 au 28 janvier 2023 à La Bourboule, pour tous les CM1 (44 élèves et 5 adultes dont 2 enseignants : M. Hacques et Mme Giraud). Les 7 CE2 de Mme Giraud seront répartis dans les autres classes pendant cette semaine. Au programme : ski, randonnées, découverte du volcanisme, visites d'une fromagerie, d'un musée des traditions...
- une classe multisport en partenariat avec l'USEP, séjour prévu du 3 au 5 mai 2023 au bois du Tay, pour tous les élèves de CM2 (57 élèves et 6 adultes dont 2 enseignants : Mme Hersant et M. Bourven). Au programme, course d'orientation, run and bike, équitation, randonnée...

- **Activités sportives :**

- **Rencontre endurance (Cycle 3) prévue le 30/11**, après un cycle de préparation en période 1
- **Cycle rugby (Cycle 3)**
- **P'tit tour à vélo (Cycle 3), dans la semaine du 26 au 30 juin**, après un cycle de préparation en période 5
- **Natation** : du CP au CM2, cycle de 6 ou 7 séances consécutives par classe (entrée gratuite, transport financé par la Mairie) – à l'Aquabulle ou à St Nicolas selon les classes
- en période 3 pour les classes de CP/CE2, CE1 A, CE2/CM1, CM1
- en période 4 pour les classes de CM2 et ULIS
- en période 5 pour les classes de CP, CE1 B et CE2
- Participation à la **Semaine Olympique et Paralympique**, en partenariat avec la mairie, sur le thème de l'inclusion

Autres interventions sportives probables en partenariat avec les clubs locaux.

- **Parcours d'éducation artistique et culturelle :**

- **Médiathèque** : chaque classe s'y rend une fois par période pour une animation et emprunter des livres (l'école regrette la diminution du nombre de séances)
 - **Musique** : partenariat avec le Conservatoire de Laval Agglo pour toutes les classes – interventions une fois par semaine pendant 10 séances environ : pour les C1 et C2 (thème : l'Afrique du nord), pour le C3 (exploitation d'un conte musical : Le secret d'Ekholo)
- Spectacles prévus devant les parents pour les C2 et 3 à l'espace du Maine.

- **Prix du Roman Jeune** : pour les CM2 (partenariat avec la médiathèque – lecture d'une sélection d'ouvrages –

vote pour le roman préféré – rencontre possible avec un auteur)

- Action départementale en Education Artistique « **Le hasard, matière à créer** » : classes de CE2 et de CP
- **Les p'tits champions de la lecture** : concours nationale de lecture à voix haute (pour les CM1 et CM2)
- **Cinéma, programmation Atmosphères 53** (association qui valorise tous les genres cinématographiques auprès du jeune public et qui propose un accompagnement pédagogique pour chaque film) : chaque classe ira visionner un ou deux films dans l'année scolaire, au Cinéville de Laval
- **Jeunesses Musicales de France** : JMF est une association qui oeuvre pour offrir un accès à la musique aux enfants et qui propose des spectacles de qualité sur le temps scolaire, avec là aussi un accompagnement pédagogique. Chaque classe assistera à un spectacle de musique ou de danse dans l'année scolaire
- **Concours de scrabble scolaire** : pour le Cycle 3
- **Festival du Chaïnon Manquant** : 3 classes ont vu un spectacle dans ce cadre (MS/GS B - CM2 A et B – CM2)
- **Festival J2K Jeunesses 2 Karactère**" est un festival annuel axé autour des cultures urbaines : 2 classes ont vu un spectacle dans ce cadre (TPS/PS/MS B et MS/GS A)
- **Musée Art Naïf de Laval** : plusieurs visites dans l'année pour les 4 classes de maternelle
- **Visite du château de Laval** : pour les 4 classes de maternelle
- Découvertes au **musée des sciences** de Laval, pour les 4 classes de maternelle

- **Parcours citoyen :**

- **Election des délégués élèves et conseil des délégués une fois par période** : toutes les classes des GS au CM2 (débat concernant les règles de vie dans l'école, l'utilisation du matériel collectif, le journal de l'école ...)
- **Animation ENS (Espaces Naturels Sensibles)** : pour les CM1 et les CE2/CM1 (thème : le halage)
- **Sorties d'automne** autour de l'école, classes de maternelle et de Cycle 2
- **Permis internet et Prévention routière** pour les CM2 et **Permis piéton** pour les CE2
- **Exposition « Océans et mers plastifiées »** au Zoom de Laval, pour les CM2

- **Liaison école-collège :**

- **Cross du collège** : il a eu lieu le 21 octobre pour les CM2
- **Présentation du collège de secteur (Pierre Dubois)** par madame la principale, à l'école, le 5 décembre
- **Journée de découverte de ce collège pour les CM2**, vendredi 2 décembre
- **Portes Ouvertes du collège** : vendredi 13 janvier en soirée
- **Passeport TUL** : animation de sensibilisation au transport en bus, pour les CM2 en fin d'année

- **Projet MIXAP**, en partenariat avec le laboratoire d'informatique de l'Université du Mans et le réseau Canopé (formation et d'accompagnement des enseignants), sur la création d'applications éducatives utilisant la réalité augmentée (procédé permettant d'enrichir la réalité en y superposant des informations), plusieurs classes concernées

10. Questions diverses

Un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a été mis en place par la Municipalité. Il s'agit d'un dispositif soutenu par le CAF et piloté par la Ligue de l'enseignement, destiné à des élèves qui auraient besoin d'être accompagnés, en petits groupes, dans deux domaines : l'aide aux devoirs et l'ouverture culturelle. Deux temps par semaine sont organisés à cet effet, le mardi et le jeudi de 16h à 17h30. Les enfants sont encadrés par une équipe d'intervenants formés. Les familles concernées (sur proposition de l'école) sont contactées par la Mairie. Il reste des places.

Nom de l'école : la proposition du nom « Les Galibots » pour l'école (consultation menée en 2022) a-t-elle été étudiée par la Municipalité ?

Monsieur le Maire indique que cette proposition sera étudiée lors de la prochaine commission des affaires scolaires avant le Conseil Municipal de décembre.

Rôle du DDEN : Mme Langeard rappelle que les DDEN sont des bénévoles nommés par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, qu'ils peuvent être sollicités comme intermédiaires entre les différents membres de la communauté éducative, pour gérer des situations qui nécessitent une médiation. Les DDEN ont une voix au Conseil d'Ecole.

Le 9 novembre 2022,

Le directeur, Christophe Giat